

Honduras : un appel au mouvement ouvrier international

page 11



INFORMATIONS OUVRIERES

TRIBUNE LIBRE DE LA LUTTE DES CLASSES

8 316
abonnés
reçoivent
ce numéro.
Et vous ?
(page 16)

Châtelleraut, 30 juillet :

“INTERDIRE LES LICENCIEMENTS, IL N’Y A PAS DE MOT D’ORDRE PLUS URGENT !”

(L'un des 3 000 travailleurs qui manifestaient avec les salariés licenciés de New Fabris.)



La manifestation des travailleurs de New Fabris, le 30 juillet, à Châtelleraut.

(Photo AFP)

Dans tout le pays, les comités d'unité pour l'interdiction des licenciements préparent la rencontre nationale du 5 septembre et le rassemblement du 3 octobre à Paris, première étape vers la marche unie. (Page 3)

**Le débat,
les délégués
à la conférence
du 5 septembre**

Reportages
de nos correspondants.

Campagne pages 4 et 5



**Pour faire échec
à la privatisation
de La Poste, retour
au monopole public !**

Plus de 500 postiers, de 28 départements, ont déjà signé l'appel lancé par plusieurs de leurs collègues en soutien au comité de Roquebrun (Hérault).

Campagne page 7

Portrait d'adhérent

Marcel Graziani, délégué docker à La Seyne-sur-Mer (Var).

Vie du parti page 9

IO SPÉCIAL ETE 2009 Trois nouvelles rubriques :

Un numéro d'IO à (re)découvrir (page 8), une date de lutte de classe (page 15), un portrait de militant (page 16).

L'ÉDITO

PAR DANIEL GLUCKSTEIN

"Y serez-vous ?"

"AUJOURD'HUI, on a douze mille euros. Et demain ? L'allocation chômage. Et après-demain ? Le RMI. Et après le RMI ? Il ne restera plus que la gamelle pour aller dans la rue ! Et c'est à cela que le gouvernement veut nous condamner !

Cette colère d'un gréviste de New Fabris, à la télévision, ce 31 juillet, c'est celle de tous les travailleurs !

On lit dans une dépêche de l'AFP : « Le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, a salué vendredi le "dénouement positif du conflit" chez New Fabris et la "sage décision" des salariés après qu'ils aient voté la fin de leur mouvement (...). "Comme le rappelait ce matin la secrétaire confédérale de la CGT, le recours à la violence conduit toujours dans l'impasse", a ajouté le ministre, citant la secrétaire confédérale CGT Maryse Dumas. »

Mais 12 000 euros, puis le chômage, puis le RMI, puis « la gamelle dans la rue »... qu'est-ce donc, sinon l'impasse de la déchéance pour la classe ouvrière ?

Le ministre prend appui sur les propos d'une secrétaire confédérale de la CGT. Un autre responsable de la même confédération,

Maurad Rabhi, déclare à propos de ce que la presse appelle « la radicalisation des conflits sociaux » : « C'est l'absence de perspectives sur l'emploi qui fait que les salariés en arrivent là » (Le Parisien, 25 juillet 2009). Tout à fait juste !

Mais alors, comment comprendre que Maurad Rabhi ajoute : « Il y a une responsabilité des deux côtés » ? Comment comprendre qu'il s'engage : « Il n'y aura pas de grève générale » ?

Non, il n'y a pas de responsabilité des « deux côtés ». D'un côté, des patrons et un gouvernement qui sacrifient sans vergogne la vie de centaines de milliers de salariés. De l'autre, des travailleurs qui n'ont d'autre recours que leur lutte de classe unie pour tenter de préserver leur emploi et leur famille. Et la mémoire ouvrière est là pour rappeler que les plus grandes conquêtes sociales ont été arrachées en France par des grèves générales... auxquelles aucune confédération syndicale n'avait, au préalable, appelé.

La classe ouvrière ne peut être condamnée à errer d'impasse en impasse. Une issue s'impose. Une issue politique. « Où sont les politiques ? », interpellait la semaine passée un travailleur gréviste de Servisair (voir notre précédent numéro).

Dans la lettre qu'ils adressent aux « dirigeants des partis de gauche » (lire page 5), les ouvriers de Servisair posent la question :

« Notre grève a été dure. Nous avons arraché à notre patron l'équivalent de 5 000 euros en plus des indemnités légales de licenciement, le paiement de nos jours de grève, de nos heures supplémentaires, la mutuelle..., mais tout cela ne remplacera pas notre emploi en CDI. Qu'attendez-vous, messieurs les dirigeants des partis de gauche ?

(...) On a appris que le Parti ouvrier indépendant vous a fait une proposition pour que vous organisiez une marche unie pour interdire les licenciements. Pourquoi vous ne répondez pas ?

On est conscient que pour nous, cela va être dur de retrouver du boulot, mais on va continuer (...). On sera à la conférence du 5 septembre et au rassemblement du 3 octobre. Y serez-vous ?

On ne cherche pas à entrer dans un parti politique, mais on a compris qu'on n'avait pas d'autre choix que de se bagarrer (...), sinon on va tous crever !

Alors qu'attendez-vous ?

(...) Nous ne sommes pas des grands politiciens, mais l'interdiction des licenciements, c'est une question de bon sens. Alors, encore une fois, nous serons à la conférence du 5 septembre et au rassemblement du 3 octobre pour l'interdiction des licenciements. Y serez-vous ?

INFORMATIONS OUVRIÈRES tribune libre de la lutte des classes

Dans le cadre de sa tribune libre, Informations ouvrières, fondé par Pierre Lambert, offre la possibilité de s'exprimer librement à tout groupement ou formation politique qui entend sincèrement combattre pour l'émancipation des travailleurs. Cela sous leur propre responsabilité. L'hebdomadaire est édité par l'association (loi 1901) Informations ouvrières, présidée par Daniel Gluckstein, directeur de la publication.

Rédacteur en chef : Lucien Gauthier.

Siège : 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris.

- Imprimerie : Rotinfed 2000, Paris.
- Tirage : 20 000 exemplaires.
- Commission paritaire : 0909 C85 410.
- ISSN : 0813 9500.

• Rédaction : Informations ouvrières, 87, rue du F^{bs}-Saint-Denis, CS 30016 - 75479, Paris CEDEX 10.

Tél. : 01 48 01 89 23. Fax : 01 48 01 89 29.

E-mail : informations-ouvrieres@fr.oleane.com

• Administration- Abonnements : Maïté Dayan.

Tél. : 01 48 01 88 22. 01 48 01 88 41.

E-mail : diffusion-io@fr.oleane.com

Dépôt légal : à publication.



NOUS ÉCRIRE

INFORMATIONS OUVRIÈRES 87, rue du Faubourg-Saint-Denis, CS 30016 75479 Paris Cedex

E-mail informations-ouvrieres@fr.oleane.com

Devoirs de vacances

PAR ROGER SANDRI

Le président de la République vient d'être victime d'un « coup de chaud ». Comme il se doit, la grosse caisse médiatique en a remis une couche, avec une singularité qui n'en est pas une de recréer l'union sacrée. Donnons acte au président d'avoir, sur le perron de l'Élysée, annoncé la couleur, signifiant qu'il n'y aurait aucune pause dans ce que nous nommons à juste titre les « contre-réformes ».

Abstraction faite de la taxe carbone initiée par Rocard et soutenue par Cohen-Bendit, qui se présentent comme les leaders d'une écologie politique qui, au-delà des intentions, pourrait se transformer en une social-bobocratie, l'ensemble des restructurations menées maintenant depuis plus de dix ans vont se poursuivre. Le contrat de transition professionnelle, très bien expliqué par notre camarade Albert Dal Pozzolo dans le dernier numéro d'Informations ouvrières, entre bien dans ce qui est nommé « flexisécurité ». On peut regretter qu'au-delà des circonvolutions de langage, les organisations syndicales aient pu rallier ce concept intégriste synonyme d'une dislocation de la législation impérative, à laquelle on oppose de plus en plus souvent le droit à la dérogation. Nous sommes dans la même situation s'agissant du « travail le dimanche ».

La situation économique mondiale va servir d'arguments supplémentaires à la dislocation sociale. On en arrive aujourd'hui à dissenter, c'est le cas pour la direction de la CGT, sur un « nouveau statut du travail salarié », dont l'objet serait de mettre un terme au rapport d'exploitation entre le capital et le travail. Vaste programme ! On retrouve ici la subtilité du distinguo qu'il y aurait lieu d'établir entre « contrat

de travail » et « contrat d'activité », le deuxième concept effaçant le premier.

L'ensemble de ces éléments entrant naturellement dans le schéma de « sécurité sociale professionnelle » suivant la définition fournie par la CGT, ou de « sécurisation des parcours professionnels » pour la CFDT, ce qui revient au même.

La dernière réforme décrétée, depuis août 2008, porte sur le statut de « l'auto-entrepreneur ». Derrière cette définition, on assiste à une variante du travail indépendant dans une formule beaucoup plus souple, l'auto-entrepreneur bénéficiant d'une certaine liberté en échappant aux obligations attachées au caractère synallagmatique du contrat de louage de service. A charge pour lui de régler diverses charges sociales et autres. Le lien de subordination n'existant plus, le contrat de travail se transforme en un nouveau type de contrat commercial disposant d'avantages fiscaux importants.

Du fait de son « activité », l'auto-entrepreneur bénéficierait éventuellement du RSA, dont l'orientation déboucherait à terme sur la mise en place du revenu social minimum universel. En guise de « rupture », le nouveau statut de l'auto-entrepreneur n'est pas autre chose que la codification des « petits boulots », avec le risque certain de voir les patrons puiser dans ce vivier les libérant des contraintes inhérentes aux charges classiques afférentes au « contrat de travail ».

Ce type de statut n'a donc rien à voir avec le statut de travailleur indépendant pas plus qu'avec la fonction d'artisan, réglementés l'un et l'autre par les chambres des métiers et de l'artisanat.

Pourquoi veulent-ils tous se réclamer de Jaurès ?

PAR GEORGES HOFFMANN

JEAN JAURÈS était assassiné, le 31 juillet 1914, il y a tout juste 95 ans. Il voulait, le lendemain, faire une déclaration enlevant au parti ouvrier, au parti créé en 1905, le Parti socialiste, section française de l'Internationale ouvrière, toute responsabilité dans le conflit qui s'annonçait.

Car la plus grande entreprise de destruction humaine de tous les temps allait commencer.

Le 1^{er} août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le 4 août, tout bascule, et comme les députés du SPD au Reichstag, les socialistes français votent les crédits de guerre, chacun pour soi, Dieu pour tous... Il n'y a plus d'Internationale.

Jaurès, né en 1859, a donc 55 ans à sa mort, et c'est en 2009 le 150^e anniversaire de sa naissance.

Directeur du célèbre quotidien national L'Humanité, qu'il a fondé en 1904 et dont il a écrit chaque jour l'éditorial, il sortait du siège du journal, au 142, rue Montmartre, après 21 heures, et s'était dirigé avec ses collaborateurs, Renaudel et Jean Longuet, petits-fils de Karl Marx, au café du Croissant, situé au coin de la rue du même nom.

Son assassin, Raoul Villain, membre d'une Association, celle des « Jeunes Amis de l'Alsace-Lorraine »,

allait être jugé et, après une campagne féroce de l'Action française notamment..., acquitté.

Par quels mécanismes mentaux, psychologiques, par quelle campagne, par quelle pression, fanatisme, par quelle politique peut-on devenir un assassin de cet ordre ? Et peut-on acquiescer un assassin de cet ordre ? Qui avait-il derrière Villain, si ce n'est la bourgeoisie française, enragée de la campagne de Jaurès contre le temps du service militaire porté de deux à trois ans, pour préparer la guerre ?

Depuis l'assassinat et l'acquiescement de l'assassin, tous semblent, héritiers des assassins comme héritiers de ceux qui, « socialistes », entrèrent au gouvernement dès le 8 août — alors qu'ils avaient toujours déclaré se refuser à cela —, se réclamer de Jaurès.

L'homme qui est tombé à pic... L'homme, pensent-ils, qui est devenu grand par sa mort, laquelle lui a au moins ôté la possibilité de se rendre à la raison, de céder à la pression et de trahir l'internationalisme, comme ses « camarades ». Mais l'homme n'avait-il pas été grand avant sa mort ? C'est précisément ce que nous allons voir...

Tous jaressistes ! Après la guerre, de Blum au Parti communiste, tout le mouvement ouvrier est

TRAIT LIBRE PAR JUJU LE MOINS BÊTE DES 3 ?



jaressiste, ceux qui ont été pour la guerre comme ceux qui se sont prononcés un peu contre, ou beaucoup contre. Aujourd'hui, Jaurès n'est-il pas utilisé pour justifier l'Union européenne ? Ne remplace-t-on pas son drapeau rouge par celui de cette union où rien ne saurait se dresser contre la concurrence libre et non faussée ?

N'est-ce pas Sarkozy, qui, tout au long de son discours de Toulouse au cours de la campagne présidentielle, se réclame de Jaurès pour chercher à dépecer le Parti socialiste ? Faisant ainsi concurrence, ou plutôt cherchant à couper l'herbe sous le pied au candidat du Front national. Lequel aura, aux dernières élections, le front de présenter à Carmaux, ville dont Jaurès fut le député, un candidat « jaressien », avec photo et slogan du tribun sur son affiche officielle...

Pour quelles raisons tous ces gens veulent-ils se réclamer de Jean Jaurès ? Pour quelles raisons peuvent-ils le faire, quelles ont réellement été les positions politiques de Jaurès et des dirigeants du parti ouvrier de 1905, c'est ce que nous nous proposons de présenter dans une brochure de réflexions et une brochure militante qui sera publiée à la rentrée.